

MAIRIE DE VAUDRINGHEM

COMPT E R E N D U
D E L A S E A N C E D U
C O N S E I L M U N I C I P A L

du Mardi 15 Décembre 2015, à 19 Heures 30.

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

* * * * *

Présidence de Monsieur DELATTRE Grégory, Maire.

Présents : M. EVRARD Nicolas, M. VASSEUR Dany, Mme LEMAIRE Anne, M. MERLO Olivier,
Mme MASSET Françoise, M. VASSEUR Eric, M. CARTIAUX Roger, M. SPECQUE Eddie.

Absent : Mme de BELLEVILLE Myriam, M. DEBROUCKER Gilles (excusés).

Secrétaire : Monsieur MERLO Olivier

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le columbarium a été installé dans le cimetière et qu'il faut établir le règlement.

Le Conseil Municipal fixe le tarif de la case à 600 € pour une période de 50 ans.

Le règlement sera disponible en Mairie.

Les travaux de l'église s'achèvent, le personnel recruté par l'APRT pour le chantier école est engagé jusqu'au 28 février, après leur congés, en janvier l'équipe procédera au sablage du mur du nouveau cimetière.

Les vœux du Maire auront lieu le Samedi 23 Janvier 2016.

Pour Extrait :
Le Président,

A Vaudringhem, le 17 Décembre 2015
(Cachet)